



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23131878

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT
- 3 OCT. 2023
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0443 537 448**

Nom

(en entier) : **SMR BATI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **RUE JULES MONOYER 44/202 - 7110 HOUDENG AIMERIES**

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION

L'an deux mille vingt-trois, le 31 juillet, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme SMR BATI, au siège social.

Composition de l'assemblée :

Sont présents tous les actionnaires, détenant la totalité des actions :

- OZKAN Ismail
- MILIOTO Marianna
- OZKAN Selim

Ordre du jour :

1. Démission d'un administrateur gérant et nomination d'un administrateur gérant
2. Décharge au gérant démissionnaire

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide :

- D'accepter la démission à dater de ce jour, de Monsieur Ozkan Ismail, domicilié Rue de L'Enseignement 10 à 7100 La Louvière du poste d'administrateur et administrateur délégué.
- D'accepter la nomination à dater du 01/08/2023, de Monsieur Ozkan Selim, domicilié Boulevard du Tivoli 25/301 à 7100 La Louvière, au poste d'administrateur et d'administrateur délégué. Le mandat de Monsieur Ozkan Selim aura une durée de six ans à partir du 01/08/2023.
- De donner décharge à l'administrateur délégué démissionnaire quant à l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Toutes les décisions qui précèdent sont prises par votes séparés et obtenues à l'unanimité.
N'ayant pas d'autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

Les actionnaires,

OZKAN Ismail

MILIOTO Marianna

OZKAN Selim

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2023 - Annexes du Moniteur belge